

Genève pense à ses aînés : le "Mystère des abeilles" au club des Asters

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **1 (1970-1971)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le « Mystère des abeilles »

AU CLUB DES ASTERS

A ce jour, Genève possède sept clubs réservés aux personnes âgées (voir « Aînés » N° 3). Elle s'apprête à en inaugurer un huitième au Grand-Saconnex. Le dernier-né de ces sept clubs est celui des Asters, installé sur la rive droite, dans un immeuble moderne appartenant à la ville. Ce club, confortable, mais moins vaste que celui du Lignon, a été créé dans le cadre du complexe médico-social du quartier des Asters qui comprend notamment Montbrillant et la Servette. Parmi ceux qui, nombreux, s'y rendent chaque jour, on remarque des aînés des Charmilles et de St-Jean...

La création de ce club a suivi celle du Club du Lignon, en novembre 1970. L'immeuble qui l'abrite a un but essentiellement social puisqu'il groupe en son rez-de-chaussée un centre de loisirs pour jeunes, une garderie d'enfants, un bureau d'information sociale, un centre médico-social, etc.

Au printemps 1970, une mémorable assemblée a réuni à Cartigny 170 aînés accourus pour apprendre une bonne nouvelle : celle de la création du Club des Asters qui répondait à un réel besoin. Et pendant que s'organisait le club, les personnes âgées furent conviées à participer à plusieurs sorties qui leur permirent de faire connaissance et de former un comité provisoire. Fin octobre, on procéda à l'ouverture-inauguration. Le mois suivant une assemblée générale mit sur pied le comité chargé d'assurer le bon fonctionnement du club qui fut aussitôt admis au sein de la Fédération des Clubs d'Aînés, présidée par M. H. Meykadeh. Le président des

Asters fut élu en la personne de M. Etienne Rossier, un ancien monteur-électricien demeuré fidèle 48 ans durant à la même entreprise. Mme Marthe-Ginette Feuz, ancienne caissière-vendeuse, accepta le poste de secrétaire, un poste qui n'a rien d'une sinécure.

L'armature étant construite, le Club des Asters, qui compte déjà plus de 300 membres cotisants (12 francs par année), se mit à vivre avec un dynamisme qui n'a rien à envier à celui de ses « collègues ». Il est ouvert chaque jour, y compris le dimanche, jour où les gens se sentent souvent plus isolés que pendant la semaine. Chaque jour, deux membres du comité sont présents afin d'assurer l'accueil. Plus de 300 membres, c'est lourd pour un seul club, d'où la nécessité de compléter, de multiplier les lieux de rencontre et de loisirs. Le vice-président de la Fédération, M. Paul Langenbach, est très net à cet égard : « Le club idéal ne doit pas compter plus de 200 membres ». Le Club des Asters se caractérise par une autogestion très poussée. C'est dire qu'il se débrouille par ses propres moyens. Les officiels ne s'y rendent, pour saluer les membres, que le vendredi après-midi. Ce vendredi-là, M. J. Ghirlanda, apiculteur à Onex, clubiste particulièrement actif qui ne porte vraiment pas ses 78 ans (il fait encore le grand écart !) présentait un exposé avec projections lumineuses : « Les abeilles et leur mystère ». La salle, comble, fit fête à ce spécialiste qui donna une leçon de choses aussi vivante que bien conçue. Chaque vendredi, les aînés des Asters sont conviés à une séance de cinéma, une conférence ou un concert. Ils ont la possibilité de participer quatre fois par mois aux heures réservées aux mélomanes. Une bibliothèque est à leur disposition. Le Casino-Théâtre les convie à sa revue annuelle en leur consentant des tarifs très réduits. Bref, le Club des Asters se défend fort bien face à ses « concurrents » dont la vie est tout aussi réconfortante.

A noter que le Centre médico-social des Asters est doté d'un marché aux légumes pour personnes âgées, économiquement faibles ou malades. La Ville de Genève délivre l'indispensable carte d'acheteur aux intéressés. Plusieurs marchés identiques existent dans d'autres quartiers de Genève.

Une ville qui a compris les problèmes des aînés et qui s'en occupe. Ce n'est que justice !

g.



M. J. Ghirlanda devant l'auditoire attentif du Club des Asters.